

La Feuille de Chou

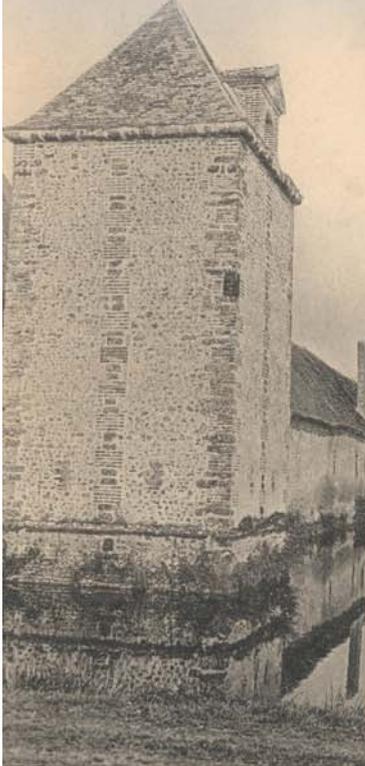
Bulletin municipal

www.champrond-en-gatine.org



n°35 - Octobre 2011

743. Champrond-en-Gatine. — La Ferme du Bois-Landry



CHAMPROND-en-GATINE

L'Eglise et la Place

Champrond autrefois...



1er LOTO

56 68 85

du Comité des Fêtes

SAMEDI à 20h00

8 OCTOBRE

Cartes postales issues de la collection de Marie-Christine Claisse

L'équipe
de la feuille
de Chou

*Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition . . .*

Responsable de
publication :
Philippe Guillemet

À la relecture des
articles :
- Céline Védie
- Claudine Tison
- Philippe Guillemet
- Eric Legros

À la mise en page :
Céline Védie

À la reproduction et à la
distribution :
- Claudine Tison
- Jean Paul Tison
- Daniel Vidal



LE CHOU DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Voici la trente-cinquième édition de la Feuille de Chou qui arrive au début de l'automne.

Notre dernière édition étant sommaire, celle-ci vous permettra de découvrir les dernières informations de la commune, les comptes-rendus des manifestations estivales qui nous ont souri au delà de nos espérances avec un record d'affluence à la brocante vide grenier.

Depuis ce mois de septembre, les associations font leur rentrée avec des propositions plus étoffées que l'année précédente.

La réhabilitation de notre réseau d'assainissement, chantier envisagé de longue date prend forme et nous devrions pouvoir réaliser une première tranche de travaux au premier semestre de l'année prochaine.

Les malfaçons de la construction de nos silos à boues de la station d'épuration des eaux usées par une entreprise privée sont en cours d'expertise. Les conclusions sont claires, les bassins présentent des fissures ce qui n'est pas acceptable car ils se doivent d'être étanches. Les organismes qui subventionnent la commune pour ces travaux sont formels, notre collectivité territoriale ne peut accepter cet état de fait.

Certaines installations d'assainissement non collectif ont été retenues par la communauté de communes pour bénéficier d'une aide à la réhabilitation, c'est évidemment peu, il nous faudra réfléchir à une action communale sur le sujet. Néanmoins, il est rappelé qu'il est obligatoire de posséder une installation aux normes n'ayant pas d'impact sur l'environnement et la salubrité publique.

Monsieur Jérôme Granger notre employé communal en poste depuis le mois de mai 2000, nous a annoncé sa démission effective au 15 octobre prochain. Nous tenions à le remercier pour son travail pendant plus de dix ans et nous lui souhaitons une bonne adaptation dans son nouvel emploi.

La rentrée des classes des écoles du Regroupement Pédagogique s'est bien passée, nous avons deux nouveaux enseignants, Madame Rebecca Lomont à l'école de Saint Victor de Buthon et Monsieur Yohann Richard Diagorce à l'école de notre commune. Les effectifs sont stables et nous rappelons à toutes les familles que nous disposons d'un point accueil tous les soirs de la sortie de classe jusqu'à 19 heures.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de la Feuille de Chou.

Le Maire
Eric Legros

LA FEUILLE MUNICIPALE

Le Conseil et ses commissions

Les membres du conseil municipal	Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Denis Granger 3^{ème} Adjoint : Jean Taquet	Les conseillers : Marie-France Beauchet Christian Bornet Didier Guyon Claude Imhof Luc Liard Céline Védie Daniel Vidal
---	---	--

Les commissions communales

- **Bâtiments communaux :** Vice-président Jean Taquet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet, Daniel Vidal
- **Voirie et Réseaux :** Vice-président : Denis Granger, Luc Liard
Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet
- **Fêtes-Fleurissement:** Marie-France Beauchet, Philippe Guillemet,
Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal
Personnes hors conseil:
Nicole Caillard, Patricia Dumas, Claudine Tison
- **Finances: ensemble du conseil municipal**
- **Commission d'appel d'offres :** Président Eric Legros
Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie
- **Urbanisme :** Vice-président Philippe Guillemet
Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet,
Céline Védie
- **Eau et assainissement:** Vice-président Denis Granger
Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Céline Védie
- **Centre communal d'Action Sociale:**
Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal
Philippe Guillemet
Personnes hors conseil:
Denise Bigeault, Brigitte Wardavoir, Nicole Caillard, Jocelyne Préhu
- **Communication :** Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet. Personnes hors conseil :
Patricia Dumas, Alfred Perrin, Claudine Tison, Céline Fiolet
- **Suivi de la gestion de la salle des fêtes :** Daniel Vidal

Commission communale des impôts directs

Titulaires : Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique, Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

Suppléants : Dumas Patricia, Lunel Catherine, Wardavoir Brigitte, Caillard Nicole, Lorin Claude, Monthuir Bertrand.



Les commissions intercommunales

- ✓ **Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire**
Président : Eric LEGROS
Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**
Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET
Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD
- ✓ **Syndicat électrique:**
Délégué titulaire : Didier GUYON
Délégué suppléant : Denis GRANGER
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):**
Délégué titulaire: Eric LEGROS
Délégué suppléant: Claude IMHOF
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche:**
Délégué titulaire: Claude IMHOF
Délégué suppléant: Christian BORNET
- ✓ **Interconnexion des réseaux d'eau potable:**
Titulaire : Denis Granger
Suppléant: Jean Taquet
- ✓ **Jumelage du canton de La Loupe:**
Éric LEGROS, Claude IMHOF
- ✓ **Comité de Bassin d'Emploi:**
Éric LEGROS, Daniel VIDAL
- ✓ **Centre National d'Action Sociale:**
Marie-France BEAUCHET
- ✓ **Délégué à la défense:** Philippe GUILLEMET
- ✓ **Communauté de communes des Portes du Perche :**
Délégués titulaires :
Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)
Philippe Guillemet
Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF
Délégué aux transports scolaires : Philippe GUILLEMET

Réunion du 12 avril 2011

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 avril 2011 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : Denis Granger
Christian Bornet pouvoir à Eric Legros

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 17 février 2011, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- Tous les propriétaires concernés ont répondu au questionnaire relatif à l'inventaire des zones humides
- Les statuts de la CDC seront à nouveau à modifier prochainement suite à la répartition des délégués de la régie de transport scolaire
- Le dossier de réhabilitation du réseau d'assainissement est à constituer par la définition d'un cahier des charges et des conditions d'obtention de subvention de l'agence de l'eau.
- Il est précisé qu'un poteau béton n'a pas été coupé au Petit Beauvais dans le cadre des travaux d'enfouissement du réseau électrique
- Le réseau d'adduction d'eau potable existant qui est en fonte pourrait être remplacé par un PE haute densité avec manchons à souder, travaux nécessitant la location d'un appareil. Cette méthode pourrait être utilisée pour le remplacement de la canalisation située entre Bois Landry Beaudoux et le Grand Bois Landry.
- Le nettoyage de la station de pompage, du poste de relevage de la station d'épuration et de la partie centrale du clarificateur a été effectué aujourd'hui.

Mr le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- demande de certificat d'urbanisme aux Orgeries
- corridor biologique au lotissement
- réunion Champrond-en-Gâtine Porte du Perche
- inscription au concours des villages fleuris
- recrutement d'un contrat unique d'insertion
- vente terrain à Mr et Mme Caudmont
- location logement F1 du rez-de-chaussée
- problème d'assainissement à Beaurepaire
- fermeture du lavoir du bourg

Accord du conseil

• VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil maintient le taux d'imposition des contributions directes pour 2011 soit

- taxe d'habitation : 7.84 produit 43 849 €
- taxe foncière propriété bâtie : 13.95 produit 46 900 €
- taxe foncière propriété non bâtie : 37.44 produit 30 588 €

Total : 121 337 €

• COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2010, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	277498,66	33750,29
Recettes	316872,75	81333,27
Résultat 2010	39374,09	47582,98
Résultat 2009	19148,42	-98995,19
Résultat cumulé	58522,51 Affecté en investissement	-51412,21
Reste à Réaliser		
Recettes FDAIC 2010		4996
Total		4996
Dépenses Chemin de l'Enfer Rue de la Lutonnerie D15 Batiments (fenêtres, chauffage église, toiture lavoir)		800 2950 10710 4925
Total		19385
RESULTAT FINAL		-65801,21

Il est précisé que le déficit 2009 est dû aux travaux d'extension et de mise en conformité du restaurant scolaire, travaux financés sans recours à l'emprunt.

Sous la présidence de Claude Imhof, le compte administratif 2010 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

• BUDGET PRIMITIF 2011

Suite à la commission de finances du 24 mars 2011, Mr le Maire présente le budget primitif 2011 au conseil municipal qui s'équilibre à 315 759 € en dépenses et en recettes de fonctionnement. En section d'investissement, il s'équilibre à 118 761 €

En dépenses, il est prévu :

- Travaux de voirie rue de l'Etang : 6600 €
- Travaux de voirie chemin du Ferré : 7000 €
- Logiciel Segilog : 1960 €
- Achat de matériel :

• Congélateur cantine :	400 €
• Numéros maisons + panneaux de rue :	1300 €
• Décorations lumineuses :	2700 €
• Tondeuse :	5000 €
- Restauration du tableau classé de l'église :	5400 €
- Cautions logements à rembourser	650 €
- Capital des emprunts :	12503 €
- Déficit 2010 à reporter :	51413 €
- Etude de faisabilité commerce multiservices	2450 €
- Avant projet sommaire commerce	2000 €
- Reste à réaliser 2010 :	19385 €

Les recettes sont essentiellement constituées de subventions, de la taxe locale d'équipement, du fonds de compensation TVA 2010, de l'affectation du résultat 2010 et d'un prêt de 5000 € à contracter sur le budget eau par le biais d'une décision modificative budgétaire, d'un virement de la section de fonctionnement, des cautions des logements à recevoir, de l'amortissement des subventions Pass Foncier et des restes à réaliser 2010.

Le conseil adopte ce budget à l'unanimité. Il est toutefois indiqué que les travaux de construction des silos sont partiellement réglés.

• **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT SEGILOG**

Mr le Maire informe le conseil que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services SEGILOG est arrivé à échéance le 31 mars 2011 et propose au conseil municipal de le renouveler pour une durée de deux ans.

La rémunération de la prestation s'élève à 1638 €HT par an pour la cession du droit d'utilisation et à 182 €HT par an pour la maintenance et la formation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de renouveler le contrat SEGILOG aux conditions citées ci-dessus
- autorise le Maire à signer ledit contrat.

• **ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION POUR LA PUBLICATION DES MARCHES PUBLICS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de disposer d'un profil d'acheteur pour publier les marchés publics. Info Locale en collaboration avec l'association des maires d'Eure et Loir propose l'adhésion à la plateforme de dématérialisation qui permettrait :

- la mise en ligne et l'identification de chacune des pièces du marché afin d'en permettre le téléchargement par les entreprises
- la réception des offres de manière électronique
- les statistiques de consultation des offres
- la publication des avis d'attribution conformément au code des marchés publics
- la sécurisation des échanges

Cette plateforme est proposée en deux versions :

- publication des marchés d'un montant inférieur à 90 000 €HT pour 70 €HT par an
- publication des marchés d'un montant inférieur à 90 000 €HT et supérieur à 90 000 €HT pour 100 €HT par an

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- décide d'adhérer à la plateforme de dématérialisation pour la publication des marchés d'un montant inférieur à 90 000 €HT et supérieur à 90 000 €HT au coût de 100 €HT.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec Info Locale.

• **CONVENTION RELATIVE AU CHANTIER D'INSERTION 2011**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de convention de partenariat avec le Comité de Bassin d'Emploi pour la mise en oeuvre d'un chantier d'insertion à visée professionnelle dans le secteur du bâtiment.

Il est proposé la réalisation de travaux de rénovation d'un ouvrage en maçonnerie situé au niveau de la descente extérieure d'accès à l'école (soit environ 30 m²) par piquetage et enduit à la chaux pour un coût de 1000 € du 25 au 29 juillet 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec le Comité de Bassin d'Emploi aux conditions énoncées ci-dessus.

• **REMPLACEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE RUE DE LA FONTAINE**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a sollicité l'entreprise FILLETTE, qui a effectué un devis s'élevant à 5928.93 €TTC. Considérant l'obligation de mise en concurrence, d'autres devis seront demandés.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement rue de la Fontaine ne sont pas encore réalisés. Il est attendu l'acquisition définitive du terrain de Mr Zimmerman.

Il est rappelé que les travaux d'extension du réseau d'assainissement sont financés en partie par le service d'assainissement de la commune et notamment grâce à la taxe d'assainissement, une participation aux travaux est demandée aux pétitionnaires.

• **GESTION INFORMATISEE DE LA BIBLIOTHEQUE ET REGLEMENT INTERIEUR**

Mr Legros fait part au conseil de la nécessité de signer une convention de partenariat entre la commune et la bibliothèque départementale de prêt (BDEL), projet présenté au conseil.

Il est rappelé les conditions minimales d'accès aux services de la BDEL

- local d'au moins 25 m²
- au moins 0.50 €par habitant de dépenses annuelles pour l'achat de documents
- au moins 4 h d'ouverture hebdomadaire au tout public sur 2 jours au moins
- un responsable qui accepte de se former

La BDEL s'engage à offrir gratuitement :

- desserte en livres
- desserte en documents multimédias
- aide à l'informatisation et à l'implantation d'espace multimédia
- formation des personnels bénévoles ou salariés
- aide à l'animation
- aide à la construction et l'aménagement d'une bibliothèque
- information et communication
- assistance technique

Accord du conseil pour signer cette convention.

Un projet de convention de mise à disposition d'un équipement informatique est également présenté au conseil aux conditions suivantes :

Le département s'engage :

- à installer dans les bibliothèques un équipement informatique comprenant un poste de travail intégrant une unité centrale, un écran plat 17 pouces, un clavier, une souris, un lecteur DVD et un lecteur code barre, une imprimante laser, un droit d'utilisation des modules des logiciels de gestion des bibliothèques, une suite bureautique Microsoft, un système d'exploitation, un anti-virus, un logiciel de prise de main à distance, divers autres logiciels d'aide au bon fonctionnement du poste de travail.
- à assurer la formation de deux personnes par bibliothèque
- à assurer la maintenance matérielle de l'équipement informatique

La commune participerait financièrement à l'acquisition des matériels et logiciels à hauteur de 30 % par un versement unique de 580 €et à la maintenance de l'équipement informatique à hauteur de 300 €par an.

Accord du conseil pour signer cette convention.

Le conseil municipal prend connaissance du code de déontologie du bibliothécaire et du projet de règlement intérieur, qui est à finaliser par les membres de la bibliothèque.

- **PRESENTATION DU MARCHÉ AMBULANT DU PERCHE**

Mr Legros informe le conseil, qu'il a rencontré un responsable du Marché Ambulant du Perche qui souhaiterait mettre en place une épicerie solidaire itinérante pour promouvoir l'accès des personnes en difficulté à une véritable citoyenneté économique leur permettant de choisir leurs produits dans la dignité et d'acquérir des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien à un coût égal à 10 % du prix du marché de la distribution. Pour fonctionner, une épicerie solidaire a besoin d'une base logistique fixe, d'un moyen de transport adéquat, des bénévoles sur tout le territoire desservi, d'une expérience de distribution alimentaire aux démunis, d'un soutien financier du Conseil Général, des mairies desservies, de la CAF, du Privé (banques, assurances...), d'une bonne coopération avec les assistantes sociales et les CCAS. L'épicerie passerait sur les secteurs d'Authon du Perche, Brou, La Ferté Vidame, La Loupe, Nogent le Rotrou, Senonches et Thiron-Gardais.

Une contribution financière d'environ 150 € serait sollicitée auprès des petites communes desservies, le stationnement du véhicule une fois par semaine serait également à prévoir. Il est demandé le nombre de personnes susceptibles d'adhérer au Marché Ambulant (à voir avec les Restaurants du Cœur). Il est décidé d'attendre le compte-rendu de la réunion d'information, qui aura lieu prochainement et de provoquer une réunion du CCAS pour en débattre.

- **SOLLICITATION D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE POUR L'AVANT PROJET SOMMAIRE DU COMMERCE MULTISERVICES**

Monsieur le Maire propose au conseil de solliciter un maître d'œuvre après l'établissement du cahier des charges, lequel fera l'objet d'une réunion de commission le 19 avril 2011.

L'étude de faisabilité du commerce par la Chambre de Commerce et d'Industrie est actuellement en cours. Un document provisoire a été fourni, indiquant la zone de chalandise, le nombre de foyers, le passage etc..., qui révèle que le projet est envisageable. Toutefois, une réflexion s'impose notamment en ce qui concerne la surface du local et de l'aire de stockage, les sanitaires, le stationnement des véhicules, l'accessibilité, la possibilité de transformer les bureaux en logement.

- **REUNION CONCERNANT L'ETUDE SUR L'AGENDA 21**

La prochaine réunion est fixée le 28 avril 2011 à 18 h.

- **DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME**

Mr Legros informe le conseil municipal, qu'une demande de certificat d'urbanisme concernant le terrain cadastré ZA 27 d'une contenance de 4600 m² appartenant à Mme Nguyen a été reçue à la mairie récemment pour la construction de deux habitations.

Ce terrain étant classé en zone Nh dans le PLU est constructible. Lors de l'élaboration du PLU, il avait été indiqué que ce terrain ne pourrait supporter qu'une habitation en raison du faible débit d'eau. Considérant que la commune n'envisage pas le renforcement du réseau d'eau potable dans ce secteur, le conseil municipal autorise la construction d'une seule habitation sur ce terrain.

- **CORRIDOR BIOLOGIQUE AU LOTISSEMENT**

Il est rappelé que le compte-rendu de la réunion avec les habitants du lotissement du 05/02/2011 où il avait été question que la mise en place du corridor biologique sur certaines parcelles incombait aux propriétaires. Nexity a adressé récemment un courrier à tous les propriétaires concernés par le corridor, leur indiquant que la caution leur serait restituée après reprise des espaces publics par la commune et sous réserves de plantation des haies en fond de parcelles avant le 30/11/2011.

Considérant le désengagement de Nexity concernant le volet paysager du lotissement, Mr le Maire propose au conseil :

- que la commune achète une bande de terrain autour du lotissement pour créer le corridor biologique
- que les propriétaires s'engagent à effectuer leurs plantations avant la reprise des espaces publics par la commune, Nexity pourrait financer une partie des plants.

Après discussion, le conseil municipal décide :

- de reprendre les espaces publics

- de rappeler à Nexity qu'il n'a pas respecté ses engagements et que le corridor biologique est de son ressort.
- de solliciter l'avis de Maître Festivi, avocat

Le conseil municipal décide d'effectuer une visite préalable à la réception des travaux sur le lotissement pour recenser les éventuels vices de construction, cette visite est fixée le 22 avril 2011 à 19h, rendez-vous à la SCAEL. Suite à cette visite, un courrier sera adressé à Nexity et une copie aux habitants du lotissement.

A propos de la construction sise 3 rue du Bois des Souches, qui est non conforme au permis de construire, il est décidé de dresser un procès-verbal avec l'aide des services de la D.D.T.

- **REUNION CHAMPROND-EN-GATINE PORTE DU PERCHE**

La prochaine réunion est fixée au 7 juin 2011 à 14 h. Il est demandé à ce qu'une réunion préparatoire ait lieu préalablement.

- **INSCRIPTION AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Le conseil municipal décide d'inscrire la commune au concours des villages fleuris, il est toutefois précisé qu'il y a obligation de planter des fleurs annuelles et non pas des vivaces.

- **DEMANDE D'OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES**

L'association Aïkido sise au Thieulin sollicite l'utilisation de la salle des fêtes durant les travaux de réfection de leur salle, qui auront lieu à partir d'octobre pour une durée de 4 à 5 mois. Les activités auraient lieu le mardi soir et les week-ends lorsque la salle est disponible et l'association proposerait en contrepartie des animations gratuites pour les enfants de Champrond. Le conseil municipal ne s'oppose pas à cette demande mais il subsiste le problème de stockage de leur matériel, ceci étant à voir sur place dans les coulisses ou sous la scène. Une convention d'utilisation de la salle des fêtes sera signée avec l'association le cas échéant.

- **RECRUTEMENT CAE-CUI**

Suite au départ de Mr Choinard Stéphane, qui a retrouvé un emploi, Mr le Maire informe le conseil qu'un appel de candidatures a été effectué par le biais du Relais Emploi. Plusieurs candidats ont postulé au poste d'agent d'entretien et la candidature de Mr Foucault Nicolas été retenue.

Le contrat proposé est un contrat unique d'insertion d'une durée de 6 mois renouvelable trois fois pour une durée hebdomadaire de travail égale à 20 h et pris en charge par l'Etat à 70 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'embaucher Mr Foucault Nicolas dans le cadre d'un contrat unique d'insertion à compter du 26 avril 2011 à raison de 20 heures hebdomadaires pour une durée de 6 mois. Ce contrat pourra fait l'objet de trois renouvellements de 6 mois conformément à la convention établie avec Pôle Emploi.
- autorise le Maire à signer la convention relative à ce contrat avec Pôle Emploi ainsi que le contrat de travail correspondant.

- **VENTE TERRAIN Mr CAUDMONT**

Considérant le bornage de la parcelle contiguë à la parcelle cadastrée AB n°115, cadastrée AB n°504 dont la superficie est de 132 m², supérieure à celle estimée et indiquée dans la délibération n°2011/01 du 17/02/2011,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal

- décide de vendre à Mr et Mme Caudmont Nicolas le terrain cadastré AB n°504 d'une superficie de 132 m² au prix de 20 €/m²
- autorise Monsieur le Maire à signer à signer tout acte à intervenir à cet effet.

- **LOCATION LOGEMENT F1 REZ-DE-CHAUSSEE**

Considérant la convention n°28.3.06 2006.97-534.4.000000.1411 conclue entre l'Etat et la Commune de Champrond-en-Gâtine concernant la réhabilitation des logements situés au 68 Grande Rue,
Considérant le départ de Mme Le Canu Aurélie et Mr Rosenbluth Christian du logement du rez-de-chaussée le 15 avril 2011,

Considérant que Mr Provost Pascal est intéressé pour louer ce logement,

Le conseil municipal :

- décide de louer le logement F1 du rez-de-chaussée sis au 68 Grande Rue à Mr Provost Pascal à compter du 16 avril 2011, le loyer mensuel étant de 180 € et les charges mensuelles de 55 €
- autorise Monsieur le Maire à signer le bail avec Mr Provost Pascal.

- **PROBLEMES D'ASSAINISSEMENT A BEAUREPAIRE**

Suite au projet de Mr Sauvaget Bruno, qui consiste en la construction d'une habitation rue de Saint Laurent, il est rappelé les nuisances olfactives du fossé bordant le terrain, dues aux dysfonctionnements d'un grand nombre de fosses septiques. Buser le fossé reporterait les effluents mais ne résoudrait pas le problème de fond. Il est néanmoins difficile de contraindre les propriétaires à remettre aux normes leur système d'assainissement non collectif sans aide extérieure. L'assainissement non collectif relève en fait du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), compétence de la CDC, qui va seulement pourvoir à la réhabilitation de 4 assainissements individuels sur la commune cette année, 2 étant situées à l'intérieur du périmètre de captage d'eau.

Par conséquent, il est décidé d'adresser conjointement avec le SPANC un courrier à toutes les personnes disposant d'un diagnostic d'assainissement non conforme pour leur rappeler la réglementation.

Parallèlement, il sera étudié la possibilité d'effectuer une commande groupée de travaux de remise aux normes d'assainissement non collectif avec l'aide de l'Agence de l'Eau et dans le cadre d'une signature de convention avec le SPANC.

- **FERMETURE DU LAVOIR**

Afin d'éviter des accidents, il est décidé de fermer la porte du lavoir à l'aide d'une grille.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 26 mai 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit quinze.

Réunion du 26 mai 2011

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 26 mai 2011 à 20 h 30 en session ordinaire sous la présidence d'Eric Legros, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : Luc Liard, Christian Bornet et Daniel Vidal

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 12 avril, qui est approuvé à l'unanimité.

Mr Legros apporte quelques informations depuis la précédente réunion :

- Signature de l'achat du terrain rue de la Fontaine par Mr Vaudron et Melle Guérin
- Règlement intérieur de la bibliothèque à finaliser
- Possibilité de signer une convention avec la CDC pour la réhabilitation d'installations individuelles d'assainissement.
- Il est suggéré de couper le poteau béton situé au Petit Beauvais au même niveau que les poteaux téléphoniques, à demander au Syndicat d'Energie.

Une demande de déclaration de clôture devra être sollicitée par Mr Caudmont pour une mise en valeur esthétique du site comme pour toutes les modifications de clôture selon les directives du PLU.

Mr Legros propose d'ajouter quelques points à l'ordre du jour :

- Marché ambulant du Perche
- Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- Passeurs d'images le 23 juillet
- Agenda 21
- Réunion Champrond-en-Gâtine Porte du Perche
- Prêt de salle à la Capucine
- Réhabilitation réseau d'assainissement

• **TARIF RACCORDEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AU 13 GRANDE RUE**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la propriété sise 13 Grande Rue vient d'être vendue , en effet cette maison fait partie du périmètre communale d'assainissement collectif , il s'agit en fait d'une obligation de raccordement. Une visite sur le site a été effectuée pour évaluer le coût des travaux à 1200 €

• **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

Suite à quelques remarques de la Sous-Préfecture suite au vote des budgets primitifs et comptes administratifs eau et assainissement, le conseil municipal adopte les décisions modificatives budgétaires suivantes :

Budget eau :

- 002 Excédent de fonctionnement :	- 0.48 €
- 1068 Affectation résultat fonctionnement :	- 0.95 €
- 022 Dépenses imprévues :	- 0.48 €
- 2158 Autres dépenses :	- 0.95 €

Restes à réaliser 2010 :

- 212 Périmètre de captage :	- 85 €
- 002 Excédent de fonctionnement :	+ 85 €
- 1068 Affectation résultat de fonctionnement :	- 85 €
- 615 Entretien et réparations :	+ 85 €

Budget assainissement :

Modification résultat d'investissement 2010 : 53922.04 € au lieu de 53 921.44 €

- 2156 Dépenses d'investissement :	+ 1.04 €
- 001 Excédent d'investissement :	+ 1.04 €

• **CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR DOSSIER DU COMMERCE MULTISERVICES**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a rencontré deux responsables d'enseignes :

- Vival du Groupe Casino
- Proxi du Groupe Carrefour

Le responsable du Groupe Casino a été beaucoup plus précis dans ses propos que celui du Groupe Carrefour.

Il a été proposé plusieurs lieux d'implantation du commerce : à proximité de la boulangerie ou du garage, sur la zone d'activités ou sur le site de l'ancienne gendarmerie.

L'idée retenue est le site de l'ancienne gendarmerie et l'avis du conseil général a été sollicité quant à l'accessibilité par la D923.

Mr le Maire propose au conseil de solliciter plusieurs maîtres d'œuvre qui seront chargés d'établir un devis d'un avant projet sommaire selon un cahier des charges définis par la commission soit :

- construction d'un local avec une surface de vente égale à 100 m² et de stockage d'environ 40 m² avec un accès pour les livraisons
- création d'un parking de 10 à 12 places

Il est précisé que ce dossier doit être monté rapidement si la commune souhaite prétendre à l'aide financière de l'Etat (FISAC) entre autres, les crédits alloués étant réduits.

Le représentant de Casino a indiqué que le projet serait viable à condition que la boulangerie en assure la gestion. Mr Legros a sollicité l'avis de Gérard Debonne, qui a pensé s'investir sur ce dossier et a émis un avis favorable quant à la possibilité du déplacement de l'outil de production sur le site de l'ancienne gendarmerie avec deux points de vente, l'actuel boulangerie et le nouveau commerce.

Suite à l'avis du conseil général, les maîtres d'œuvre suivants seront sollicités :

- Mr Bridet
- Mr Carré
- AEC Ingénierie
- Mr le Dorlot

Et une consultation en ligne sera également réalisée.

Il est indiqué que la surface de vente ne devra comporter aucun poteau.

• **CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES**

Mr le Maire informe le conseil que la commune a fait l'objet en 2003 d'un arrêté classant les infrastructures routières et que sa révision est prévue tous les 5 ans. Le plan relatif au classement sonore des infrastructures routières est présenté au conseil.

Deux aspects sont pris en compte :

- l'augmentation du trafic
- les modifications du réseau telles que le changement de gestionnaire de voie (transfert entre l'Etat et le Conseil Général)

Des empreintes sonores ont donc été réalisées sur les routes concernées à partir des trafics 2006 et doivent faire l'objet d'une information sur le niveau sonore pour les acquéreurs et locataires via les notaires et/ou les documents d'urbanisme. Après consultation des communes, un arrêté préfectoral sera pris pour actualiser le classement sonore des infrastructures routières et l'arrêté sera annexé au document d'urbanisme des communes. Les étapes suivantes consisteront à recenser les Zones de Bruit Critiques (ZBC) de toutes les infrastructures terrestres et de déterminer la liste des Points Noirs Bruit (PNB) du réseau routier national.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la révision du classement sonore des infrastructures routières conformément au plan présenté.

• **DEMATERIALISATION DE TRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS**

Sophie Prelle a assisté récemment à une réunion à la CDC, où la société SRCI, agréée par le ministère de l'Intérieur a présenté un système de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité tels que les délibérations, arrêtés, contrats et conventions, documents budgétaires. Cette dématérialisation garantit la sécurité des échanges par une identification, une authentification, l'intégrité, la confidentialité, un accusé réception. Elle permet d'importer, transmettre, annuler, recevoir, stocker et archiver, imprimer des documents, d'apposer une signature électronique, d'effectuer des recherches multicritères.

Le tarif est de 250 € la première année avec la mise en service (installation et formation) et 50 € les années suivantes (maintenance et hot line).

Considérant que ce tarif a été négocié pour les communes adhérentes à la CDC, les économies d'impression et le gain de temps, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de dématérialisation de transmission des actes administratifs.

• **TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE RUE DE LA FONTAINE**

Mr le Maire rappelle que trois entreprises ont été sollicitées pour effectuer un devis et que l'entreprise Fillette a été la seule à répondre pour un montant de 5 928.93 € TTC. Considérant que ces travaux seront réalisés simultanément avec les travaux d'extension du réseau d'assainissement, le conseil municipal décide de lancer l'ordre de service à l'entreprise Fillette.

• **AVIS DE L'AVOCAT SUR LA RESPONSABILITE DE L'IMPLANTATION DU CORRIDOR BIOLOGIQUE**

Mr le Maire donne lecture du courrier de Maître Festivi en réponse à la demande d'avis. Il en résulte que Nexity doit réaliser ce corridor biologique pour les lots concernés et peut éventuellement en fonction des actes de vente qui ont été passés récupérer tout ou partie de ce coût.

Le conseil indique le passage de collecteurs de drainage sur certains terrains nécessitant la signature d'une servitude. Considérant que le collecteur n'est pas positionné au bon endroit et pour information, il sera demandé le coût de création d'un nouveau collecteur sur le terrain de Mr Texier. Il sera ensuite suggéré à Nexity d'envisager l'achat d'une bande de terrain à Mr Texier pour l'implantation du corridor biologique et le déplacement du collecteur de drainage.

Parallèlement, l'avis sera demandé à l'association des maires concernant les démarches à suivre.

• **MARCHE AMBULANT DU PERCHE**

Mr le Maire informe le conseil municipal que les membres du CCAS ont émis un avis favorable à ce que le marché ambulant du Perche stationne sur notre commune. Il est rappelé que le marché ambulant du Perche débutera sur 30 communes et que le choix du site de Champrond permettrait de faire en sorte que des personnes des communes environnantes puissent bénéficier de ce service. Un local leur sera mis à disposition et une aide financière de 150 €leur sera allouée. Les personnes concernées sont en effet identifiées par le conseil général, les assistantes sociales et les Restaurants du Cœur et ils sont responsabilisés par le fait qu'ils paient leurs denrées.

• **AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE D'EURE ET LOIR**

Mr le Maire présente au conseil le projet qui prévoit :

- le rattachement des 22 communes isolées sur 7 communautés de communes dont Montlandon, qui serait selon le projet intégrée à la communauté de communes des Portes du Perche.
- la rationalisation de périmètres d'établissement publics à coopération intercommunale par la fusion de la CDC d'Orée du Perche et la CDC du Perche Senonchois, par une extension de la communauté d'agglomération de Dreux, au total il résulterait une présence de 25 CDC et 2 Communautés d'agglomération
- la rationalisation de la carte des syndicats par la dissolution de syndicats inclus dans des CDC et par la fusion de syndicats ainsi le nombre de syndicats passerait de 204 à 153.

Comme le prévoit la loi de réforme des collectivités territoriales, il est demandé aux conseils municipaux de délibérer.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale et particulièrement sur ce qui le concerne directement à savoir l'intégration de Montlandon à la CDC des Portes du Perche.

• **CINEMA DE PLEIN AIR**

Mr le Maire informe qu'une séance de cinéma en plein air financé par le Conseil Général (participation de la commune de 100 €) aura lieu le samedi 23 juillet aux abords de la salle des fêtes. 25 films ont été proposés et 5 ont été présélectionnés pour être visionnés le 10 juin à 20 h 30 dans la salle associative :

- le secret de la pyramide
- Siméon
- Une femme disparaît
- L'homme qui rétrécit
- La vie est belle

A la suite du visionnage des extraits de films, un film sera retenu par l'atelier de programmation.

• **REHABILITATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Céline Védie présente au conseil une synthèse du diagnostic réalisé en 2002 :

- Charge hydraulique de la station d'épuration : par temps sec et nappe haute, la station reçoit 83 m3 par jour soit 48 m3 d'eaux claires parasites (58 %) + 35 m3 d'eaux usées (42%)
- Résultats généraux des investigations réseau
 - o les réseaux rue de la Guèze et de la zone artisanale étaient sains en 2002
 - o les réseaux des rues du Plessis, du Prieuré et de la Chaussée étaient ponctuellement abîmés
 - o les réseaux de la Grande Rue et de la rue de la Tour étaient fortement affaiblis (830 ml et 60 ml)

Passage caméra et évaluation des débits

Cassures, fissures, déboîtements, dépôts ont été constatés

L'usure est plus ou moins prononcée selon les tronçons

Dans la Grande Rue, 0.5 l d'eau par heure et par mètre linéaire s'infiltré dans le réseau.

Les eaux de nappe sont la première source d'intrusion d'eaux dans le réseau.

Tests à la fumée

4 gouttières sont mal raccordées (82 Grande Rue maison + garage, 78 et 69 Grande Rue)

2 avaloirs sont raccordés sur le réseau eaux usées (le garage au 82 et la ruelle de la Tour ne disposent pas de réseau d'eaux pluviales)

Les eaux météorites sont la seconde source d'intrusion d'eaux dans le réseau.

Le bureau d'études avait prévu une réhabilitation du réseau par des travaux ponctuels et du chemisage complet pour certaines parties, une carte est présentée au conseil.

Une proposition des travaux par chemisage complet est émise :

- ruelle de la Tour

reprise d'un avaloir et création du réseau d'eaux pluviales (75 ml)

chemisage complet du regard 2 à 4

- Grande Rue

Chemisage complet des regards 2 à 5, 12 à 18, 20 à 22 et 9 regards sont à étanchéifier

Le chemisage s'effectue en trois étapes

- inspection vidéo + hydrocurage
- injection de résine de regard à regard
- contrôle d'étanchéité

L'ensemble des travaux est estimé à 58 440 €HT

En cas de maîtrise d'œuvre : 5 à 10 % du coût estimatif des travaux

Financement possible de l'Agence de l'eau : 25 % du montant HT des travaux

Le conseil municipal décide d'effectuer cette première tranche de travaux avec l'aide d'un maître d'œuvre, une consultation sera lancée auprès de plusieurs maîtres d'œuvre.

• **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Quelques dates de réunions sont prévues :

- Agenda 21 : le 9 juin à 16 h pour les employés communaux et 20 h 30 pour les élus

(présentation d'un état des lieux, préconisations pour améliorer la gestion de la collectivité dans le cadre du développement durable)

- Champrond-en-Gâtine Porte du Perche le 7 juin 2011 à 14 h, réunion préparatoire le 31 mai à 20 h 30. Il est présenté un compte-rendu de la réunion du 20 mai où il a été question de la mise en valeur du village et notamment de l'église, de la réhabilitation des façades, de la communication avec l'aide du PNRP, de rendre plus attractive la zone d'activités, des couleurs du bâti percheron à préconiser.

Mr le Maire informe le conseil :

- de l'opération Ramdam dans les bibliothèques de la CDC et celle de Thiron-Gardais, qui consiste à écrire, dessiner et jouer en partenariat avec les Contrats bleus
- que l'association Perchemin organise une randonnée avec un concours photos le 12 juin, un point ravitaillement est prévu à la ferme du Grand Bois Landry
- que l'association la Capucine a sollicité l'utilisation de la salle des fêtes le mardi durant 2 à 3 séances : accord du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Réunion du 5 juillet 2011

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le mardi 5 juillet 2011 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire.

Absents excusés :

Mr GUYON Didier

Mr IMHOF Claude pouvoir à Céline VEDIE

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 26 mai 2011, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- Prix de déplacement du collecteur de drainage au lotissement
- Le film retenu pour la séance de cinéma de plein air est « l'histoire sans fin »
- Fin de la consultation concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'assainissement le 11 juillet 2011 à 12 h. Une réunion de conseil est programmée le 19 juillet 2011 à 20 h pour le choix de l'entreprise.

Mr Legros propose d'ajouter quelques points à l'ordre du jour :

- Demande d'utilisation de la station de pompage par la Sablière du Thieulin
- Prix du repas à la cantine à la rentrée scolaire 2011/2012
- Contrat CAE/CUI
- Proposition de modification du collecteur de drainage du lotissement
- Demande d'aide pour la réalisation d'un court métrage
- Rappel des manifestations de l'été
- Compte-rendu réunion d'expertise des silos à boues du 4 juillet
- Permis de construire demandé par Monsieur Philippe Moizan

• **NOMINATION DE DEUX COMMISSAIRES TITULAIRES ET DE DEUX COMMISSAIRES SUPPLEANTS POUR LA COMMISSION DES IMPOTS DE LA CDC**

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de nommer des commissaires à la commission des impôts de la CDC pour évaluer le bâti.

Il est proposé que soient nommés à la commission des impôts de la CDC les membres de la commission communale. Céline Védie accepte d'être membre titulaire. Les autres membres seront donc sollicités parmi les membres de la commission communale.

• **ADHESION DU SYNDICAT DES EAUX DE MONTIREAU ET MONTLANDON AU SIPEPREL**

Considérant la délibération du 26 mai 2011 relative à l'avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale et notamment en ce qui concerne l'adhésion de la commune de Montlandon à la CDC des Portes du Perche, Mr le Maire informe le conseil du projet de fusion du syndicat des eaux de Montireau/Montlandon et du SIPEPREL de la région de La Loupe. La CDC des Portes du Perche a émis un avis défavorable à ce projet, le syndicat des eaux de Montireau/Montlandon ayant pour vocation la distribution d'eau et le SIPEPREL la production soit deux compétences très différentes. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis défavorable au regroupement de ces syndicats pour les mêmes raisons que la CDC.

• **AGENDA 21 : Point sur la mission du cabinet RCT**

Monsieur Legros fait part au conseil que la commune a des bonnes pratiques en ce qui concerne les économies d'eau, d'énergie malgré la mauvaise isolation des bâtiments. Il est à noter que le tri sélectif pourrait être amélioré et notamment à l'école. Le conseil fixe la date de la prochaine réunion le 21 ou 28 octobre avec les habitants et les acteurs économiques de la commune.

- **CHAMPROND-EN-GATINE « Porte du Perche »**

Mr Legros présente le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 7 juin 2011 en présence des représentants du PNRP, du CAUE d'Eure et Loir, du Comité de Tourisme et du SIAP. La réunion a commencé par la visite des abords de l'ancienne gendarmerie, site possible de communication sur l'entrée du PNRP. Les caractéristiques du village et de son bourg ont été présentées. La prochaine réunion aura lieu en septembre ou en octobre pour définir le cahier des charges des actions à entreprendre avec le PNRP.

- **CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AVANT PROJET SOMMAIRE DU COMMERCE MULTISERVICES**

Mr le Maire fait part au conseil que quatre architectes ont présenté un devis de maîtrise d'œuvre :

- LE DORLOT Patrick : 4305.60 €TTC
- CARRE Patrick : 3588 €TTC
- DE WILDE Isabelle : 5980 €TTC
- BRIDET Jean-François : 4903.60 €TTC

Après étude des différents devis, celui de Mr Le Dorlot étant apparu le plus intéressant, le conseil municipal retient cette proposition.

- **MODIFICATION DES STATUTS DU S.D.E.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure et Loir, lequel a été adopté à l'unanimité par le comité syndical le 1^{er} juin 2011.

En l'état, le syndicat motive cette orientation par le fait qu'il entend pouvoir ainsi apporter davantage de services aux collectivités, la décision adoptée ayant pour but :

- de faciliter le transfert des compétences optionnelles
- de rendre possible la réalisation d'infrastructures de télécommunications à l'occasion de travaux réalisés simultanément sur le réseau de distribution publique d'électricité,
- de permettre, en cas de transfert de compétence, l'intervention du SDE 28 en matière d'éclairage public dans un cadre juridique conforme à la réglementation en vigueur,
- de pouvoir proposer potentiellement diverses prestations de services.

En l'état, il est précisé qu'une suite favorable ne pourra toutefois être réservée à ce projet qu'à la condition que celui-ci recueille l'accord de deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Ainsi, après avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure et Loir ainsi présenté.

- **PROJET D'ACQUISITION D'UN VIDEO-PROJECTEUR ET D'UN ECRAN POUR LA MAIRIE**

Mr le Maire fait part au conseil qu'il serait nécessaire d'acquérir un vidéo-projecteur et d'un écran pour la mairie, il s'avère que ce matériel serait utile pour la présentation de documents lors de réunion, qui permettrait une certaine économie de papier. Le coût de ce matériel est compris entre 600 et 700 € Accord du conseil.

- **PROJET D'ACQUISITION D'UN SYSTEME D'AFFICHAGE DE VITESSE**

Afin de faire réduire la vitesse des véhicules dans le bourg, Mr le Maire propose au conseil d'acquérir un radar pédagogique au coût d'environ 1600 € Considérant que le Conseil Général peut prêter ce matériel pour le tester, le conseil municipal opte tout d'abord pour ce prêt.

- **DEMANDE DE DEROGATION CARTE SCOLAIRE**

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de dérogation pour l'inscription d'un enfant de la commune à l'école maternelle publique de Courville, sachant que ses parents travaillent tous les deux de nuit et que leur nourrice habite une autre commune que la nôtre. La commune ayant été saisie d'une demande de l'inspecteur départemental de l'éducation nationale afin que la commune accorde une dérogation pour l'inscription de cet enfant à l'école maternelle de Courville compte tenu de leur situation particulière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde cette dérogation à titre tout à fait exceptionnel. Toutefois, cette

dérogation pourrait être revue dans le cas d'un retour en situation professionnelle ou familiale différente. Le coût de la scolarité sera significatif.

- **DEMANDE D'UTILISATION DE LA STATION DE POMPAGE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des Sablières du Thieulin, qui sollicitent l'utilisation du captage d'alimentation en eau potable comme piézomètre amont pour réaliser des prélèvements et analyses d'eaux souterraines. Cette solution a été proposée par un hydrogéologue agréé et approuvé par la DREAL. Les analyses à réaliser sont : tous les mois : relevés du niveau d'eau, conductivité, Ph, T°C, tous les semestres : hydrocarbures totaux et acrylamide monomère. Mr Legros rappelle que des réserves avaient été émises lors de l'enquête publique concernant l'extension des sablières. L'avis de l'hydrogéologue ayant travaillé sur le périmètre de captage sera sollicité. Il sera demandé aux Sablières d'organiser une réunion technique pour connaître tous les éléments nécessaires, préalablement à la prise de décision.

- **TARIF DU REPAS A LA CANTINE**

Sur proposition du S.I.R.P., le conseil fixe le prix du repas à 2.70 € à compter de la rentrée scolaire 2011/2012. Mr Legros informe le conseil que les factures de cantine seront dorénavant établies à terme non échu en début de mois pour limiter les difficultés de paiement et assurer une meilleure gestion des commandes d'alimentation.

- **CONTRAT CAE-CUI**

Mr le Maire rappelle que le contrat CAE de Mme Maison est arrivé à terme le 30 juin. Une nouvelle offre d'emploi sous contrat CAE a été déposée et sur proposition du relais emploi de La Loupe, Mrs Legros et Granger ont reçu Mme Nickels de Saint Maurice Saint Germain ayant travaillé en CAE à l'hôpital de La Loupe. Mme Nickels est convoquée vendredi à 11 h 30 pour lui présenter en détail le poste. Accord du conseil pour recruter Mme Nickels à raison de 20 h par semaine sachant que la prise en charge par l'Etat s'élève à 70 %.

- **MODIFICATIONS DU COLLECTEUR DE DRAINAGE DU LOTISSEMENT**

Mr Granger informe le conseil municipal qu'il a sollicité un devis pour le déplacement du collecteur de drainage du lotissement, qui s'élève à 1 456 € HT. Un courrier sera adressé à Nexity leur précisant le faible coût des travaux, indiquant également que le corridor biologique ne peut pas pousser sur un collecteur de drainage, fixant un délai de réalisation des travaux et enfin rappelant l'acceptation de deux terrains supplémentaires par rapport au projet initial. Il est à noter que la reprise des espaces publics est prévue à l'automne.

- **DEMANDE D'AIDE POUR LA REALISATION D'UN COURT METRAGE**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de l'Institut Médico-Educatif de Nogent le Rotrou qui souhaite renouveler un projet de réalisation d'un court métrage sur la sensibilisation au handicap mené par Mr Laurent Erwann. Pour ce faire, l'IME sollicite une aide financière et le prêt de locaux. Pour éviter un risque de précédent pour d'autres demandes, le conseil alloue une subvention symbolique de 50 € à ce projet et propose de leur prêter un local, un partenariat avec l'école pourrait également être envisagé.

- **MANIFESTATIONS DE L'ETE**

Marie-France Beauchet présente le programme des manifestations estivales :

13 Juillet :

- 19 h : Pot de l'amitié
- 20 h : Repas : Salade piémontaise, Rôtis de porc et de bœuf, chips, fromage, dessert à commander à la Boulangerie (mousse ou choux)
- 22 h 30 : Retraite aux flambeaux
- 23 h : Feu d'artifice et bal animé par l'orchestre Gramophone

14 juillet :

- 8 h à 11 h 30 : Concours de pêche gratuit
- 12 h : Barbecue
- 14 h 30 : Défilé de chars
- 16 h : Jeux

23 juillet

19 h : pique-nique « auberge espagnole »

20 h 30 : démonstration d'aïkido

21 h 45 : projection d'un film sur le Perche

23 h : cinéma en plein air « L'histoire sans fin »

15 août

Brocante et salon d'art et d'artisanat

- **EXPERTISE DES SILOS A BOUE**

Monsieur Jean Taquet présente le compte-rendu de la réunion du 4 juillet :

La réfection des exutoires des bassins 1 et 2 a été réalisée par la Société Vergnaud aux frais de la Lyonnaise des Eaux. Des contrôles de débits de fuite ont ensuite été effectués sur 10 jours et ils ont montré que les réparations avaient apporté une amélioration qui reste cependant insuffisante, le débit moyen de fuite journalier étant d'environ 600 l par jour alors que la norme serait de 50 l par jour. Il a donc été convenu de procéder à des tests complémentaires :

- la Lyonnaise des Eaux procèdera au dégagement de ces fissures sur toute la hauteur des parois verticales des bassins n°1 et n°2 par l'excavation du sol sur une largeur d'environ 50 cm autour des bassins jusqu'au radier
- les deux bassins seront remplis d'eau pour inspection des fuites provenant des fissures ainsi dégagées
- l'inspection aura lieu le 16 septembre à partir de 10 h.

Parallèlement, le conseil municipal décide de faire estimer le coût de vidange d'un bassin avec démontage des drains.

- **PERMIS DE CONSTRUIRE MR MOIZAN**

Mr Legros informe le conseil que Mr Philippe Moizan a déposé une nouvelle demande de permis de construire d'un atelier de mécanique avec 3 bureaux et une salle de réunion, le logement prévu initialement ayant été transformé en annexe administrative. Le permis de construire tel que présenté pourrait être accordé mais l'accès par la rue du Plessis n'est pas possible pour des raisons de circulation de poids lourds, notre voirie communale ne pouvant supporter des gros tonnages et la tranquillité de la rue du Plessis pourrait en être affectée. Par conséquent, il sera demandé à Mr Philippe Moizan de prévoir un accès par la zone d'activités par l'achat d'une bande de terrain à la Communauté de Communes des Portes du Perche, propriétaire de la zone d'activités intercommunale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.

Réunion du 19 juillet 2011

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 19 juillet 2011 à 20 h 15 en session ordinaire sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents : Denis Granger, Christian Bornet, Luc Liard pouvoir à Eric Legros

- **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Céline Védie présente le compte-rendu d'analyse des offres :

Deux offres ont été réceptionnées : DEKRA de Chartres et ORLING d'Orléans

Les pièces demandées ont été vérifiées et les deux bureaux d'études ont remis un dossier complet.

Il est rappelé le contenu de la mission :

- valider et conduire le programme de travaux prévisionnels de réhabilitation sur la Grande Rue et la ruelle de la Tour soit environ 500 ml de chemisage complet, 75 ml de création d'un réseau d'eau pluviale et l'étanchéité d'environ 10 regards.
- Etablir un échancier de travaux

- Elaborer le dossier de consultation des différentes entreprises
- Diriger et suivre l'ensemble des travaux et leurs réceptions

La transparence des prestations proposées par Dekra est supérieure à celle d'Orling

Dekra estime à trois mois le délai entre l'étude et la passation du marché de travaux et a estimé le montant des travaux à 150 000 TTC.

En ce qui concerne les moyens humains et les références, Orling est un bureau d'études spécialisé en VRD tandis que Dekra est spécialiste en assainissement et présente un certain nombre de références.

Le prix des prestations s'élève à 13000 €HT pour Orling et à 6200 € pour Dekra.

Il est rappelé que l'Agence de l'Eau finance à hauteur de 25 % les maîtrises d'œuvre soit environ 2000 €

Par conséquent le conseil municipal retient l'offre de Dekra. Il sera demandé dans le cadre de la définition du projet de prévoir des travaux de réhabilitation sur une distance supérieure à 500 ml si le budget le permet.

• TRAVAUX DE VOIRIE 2012

Le conseil municipal décide de prévoir :

- la réfection de la dernière partie du chemin Ferré
- la réalisation de l'enduit final rue de l'Etang

Il est également décidé de boucher les trous sur les voies communales avec de l'enrobé à froid.

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le compte-rendu de la réunion relative à « Champrond-en-Gâtine Porte du Perche » ainsi que le rapport d'activité 2010 du PNRP sont remis aux conseillers municipaux. Il est indiqué que le sujet de mise en valeur des portes du Perche a été évoqué en réunion du PNRP et que le projet restait à intégrer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Actualités communales et intercommunales



→ ENTRETIEN DU RÉSEAU DE VALLÉES

Cette année dans le cadre des travaux de la communauté de communes des Portes du Perche. Près de 400 mètres de vallées agricoles ont été reprofilées. C'est la SARL Fillette qui a été retenue pour ces travaux d'hydraulique agricole.

→ INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Comme vous le savez, notre commune a participé à une opération d'envergure sur le recensement des zones humides de notre territoire.

Cette démarche pilotée par le Parc Naturel du Perche a été présentée dernièrement lors d'une réunion publique à la salle des fêtes.

Le constat est clair, nous devons tous préserver ces milieux essentiels pour l'équilibre de notre flore et de notre faune. L'ensemble des documents sont consultables à la mairie et sur le site internet de la commune.

La municipalité, remercie l'ensemble des propriétaires et élus qui ont participé à cette grande enquête.

Nous avons obtenu 100% de retour aux questionnaires.



→ PERCH'SEZAM

Tu as entre 11 et 25 ans ?... Tu es Percheron (habites, travailles, études dans le Perche)? Tu souhaiterais découvrir les nombreuses activités de loisirs du Perche ?... Alors procure toi vite Perch'sezam ! Pour devenir un « VIP Very Important Percheron ! ». La carte ne coûte que 6 € et te permettra d'obtenir 14 « sezam » c'est-à-dire, 65 € de réductions afin de découvrir les activités de loisirs du Perche :

- Aller au cinéma
- Sortir au bowling, à l'acrobranche, dans les espaces aquarécreatifs...
- Visiter des sites culturels du Perche

(musées, jardins,...)

- Accéder à prix réduits à des manifestations ponctuelles (concerts, expositions...) et s'abonner à des services culturels (bibliothèques, ludothèques...)
- Découvrir des activités sportives (réductions sur les licences sportives...) ou culturelle (stage raku, astronomie...)
- Inviter un membre de ta famille ou un ami à découvrir avec toi une activité de ton choix...

Informations, inscriptions : www.vivre-dans-le-perche.fr - 02 37 29 09 29 ; perchsezam@orange.fr"

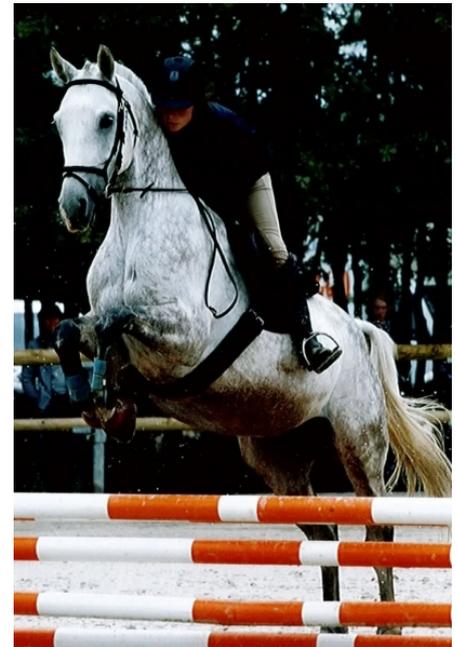
→ NOS ÉLUS ONT DU TALENT !!

Les 21 et 22 juillet dernier, notre conseillère municipale Céline Védie, participait aux championnats de France Club à Lamotte Beuvron pour la quatrième année consécutive.

En hunter (club 2 sénior), Céline et son petit cheval gris Quatimini de Garant ont terminé 5ème sur 41. Le hunter était une première pour ce couple. C'est une discipline consistant à enchaîner un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible. Il s'agit d'une combinaison entre le CSO et le dressage où la rigueur technique est de mise.

Notre champronnaise était également engagée en épreuve de dressage "carrousel". Avec trois coéquipières et en 6 minutes sur un rectangle de dressage, elles ont enchaîné figures techniques et artistiques en musique pour se voir récompenser d'une 8ème place sur 30.

Ces deux épreuves ont permis à Céline de participer à deux remises des prix sur le terrain d'honneur du site équestre fédéral français.



→ CONCOURS DE L'ARBRE DE L'ANNÉE...



La commune de Champrond-en-Gâtine partenaire de la commune de Meaucé pour le concours de l'arbre de l'année. Parrainée par l'ONU. Le Gros Chêne de Meaucé est le candidat de la région centre. 26 Concurrents sont en lice ! Le scrutin sera clos le 30 Octobre 2011.

Votez pour lui ! à l'élection de "L'arbre de l'année"

Pour voter et tout savoir sur le concours, rendez-vous sur www.arbredelannee.com

→ TÉLÉTHON LES 2 ET 3 DÉCEMBRE 2011

Circuit à vélo le samedi 2 aux horaires suivants :

N°	Communes	heure d'arrivée	heure de départ	temps entre les étapes en minutes	kilométrage	voies empruntées
1	Friaize	8h15	8h30			
2	Le Thieulin	8h50	9h		20	3 D 346/D128
3	Les Corvées les Yys	9h30	9h45		30	6 D128/D941
4	Champrond en Gâtine	10h10	10h20		25	7 D129
5	Montireau	10h40	10h50		20	5 D941/D143.2
6	Saint Victor de Buthon	11h15	11h25		25	6 D103/D143
7	Saint Eliph	12h00	12h15		35	8 D5/D928/D25
8	Vaupillon	12h30	12h45		15	4 D103/D928/D25
9	La Loupe	13h00	14h00	Repas		2 D25
10	Meaucé	14h15	14h30		15	3 D920/D15
11	Manou	14h45	15h00		15	5 D15
12	Fontaine Simon	15h10	15h25		10	4 D15/D15-2
13	Belhomert	15h35	15h45		10	3 D2
14	La Loupe	16h00	16h15		15	6 D928
15	Montlandon	16h45	17h00		30	11 D941/D103
	total				265	73

→ LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE CHAMPROND-EN-GÂTINE, MONTIREAU, MONTLANDON ET SAINT VICTOR DE BUTHON :

Le syndicat qui réunit quatre communes est en place depuis Septembre 2006. Il permet l'accueil d'environ 140 enfants répartis en six classes, de la maternelle (accueil l'année civile du troisième anniversaire) jusqu'au CM2. En 2011-2012, les élèves sont répartis sur trois sites :

1) CHAMPROND-EN-GÂTINE

Trois classes qui accueillent :

- Les CP de Champrond et Montlandon, ainsi que les CE1 des quatre communes, l'enseignante et directrice de l'école est Manon Denieul,
- Les CE2 des quatre communes, l'enseignante est Coralie Deschamps
- Les CM1 et les CM2 des quatre communes, l'enseignant est Yoann Richard-Diagorce



2) MONTLANDON

Une classe qui accueille les petits de Champrond et Montlandon, en deux niveaux de section de maternelle, petits et moyens, l'enseignante et directrice de l'école est Estelle Turpin.

3) SAINT VICTOR DU BUTHON

Deux classes qui accueillent :

- Les petits de Montireau et Saint Victor du Buthon, en trois niveaux de section maternelle, ainsi qu'une partie des Grande Section des quatre communes, l'enseignante et directrice de l'école est Nathalie Lecointre
- Les CP de Montireau et Saint Victor de Buthon, ainsi qu'une partie des Grande Section des quatre communes, l'enseignante est Rebecca Lomont

Le Transport Scolaire

Le transport scolaire est gratuit et réservé à tous les enfants scolarisés dans les écoles du regroupement pédagogique et habitent hors du bourg pour ceux qui fréquentent l'école de leur commune. Les circuits et arrêts

sont revus chaque année. Le regroupement dispose de deux cars. L'un est affecté principalement aux communes de Champrond en Gâtine - Montireau - Montlandon et l'autre à celle de Saint Victor du Buthon. Les enfants sont amenés à "changer de car" à Montlandon selon l'école qu'ils fréquentent.

En cas d'intempéries (neige ou verglas), les cars scolaires circulent exclusivement sur la RD923 entre Champrond en Gâtine et la Hurie et sur la RD5 jusqu'à Saint Victor du Buthon.

Les enfants âgés de moins de 6 ans descendent du car uniquement en présence d'un des parents ou d'un adulte dûment mandaté par ceux-ci. En cas d'absence de celui-ci, le chauffeur conduit l'enfant au point accueil périscolaire le cas échéant.

Les parents doivent assurer la surveillance de leur(s) enfant(s) pour maintenir la sécurité lors des manœuvres des cars, en particulier à l'arrêt de la place du Panama à Champrond en Gâtine.

La Cantine Scolaire

Il s'agit d'un service facultatif mis à la disposition des familles.

Chaque site dispose d'une cantine scolaire. Le tarif est fixé par délibération du comité syndical et est revu chaque année. Il est de 2,70 € pour l'année 2011-2012. La facturation est établie dans le cadre de la commune du lieu de restauration. La facturation est effectuée d'avance. Une régularisation aura lieu le mois suivant, pour tenir compte d'une éventuelle absence justifiée par certificat médical. En cas de non paiement, la commune du lieu de domicile de l'enfant concerné en sera avisée et en sera tenue responsable.



Le Point Accueil

Le point accueil périscolaire est réservé à tous les enfants fréquentant les écoles du syndicat intercommunal du regroupement pédagogique de Champrond en Gâtine - Montireau - Montlandon - Saint Victor du Buthon. Les enfants fréquentent le point accueil du village qu'ils habitent. Ceux de Montireau optent pour le site qui correspond à l'organisation familiale. Les enfants de Champrond sont accueillis à Montlandon le matin exclusivement. Les enfants sont accueillis à l'issue de la journée scolaire, et non après.

- **Les Horaires :**

Matin de : 07h00 à 08h50

Soir de : 16h15 à 19h00 et ce, tous les jours de classe.

- **Les Lieux :**

A Saint Victor du Buthon le matin et le soir,

A Montlandon le matin et le soir,

A Champrond en Gâtine le soir.

- **Le tarif :**

Le tarif est fixé par délibération du comité syndical et pourra être revu chaque année. La facturation est établie suivant les présences réelles et à terme échu. Il est maintenu à 1,50 € pour 2011 - 2012. Ce tarif forfaitaire est identique pour le matin et le soir. Les enfants ne sont confiés qu'aux parents, au tuteur légal ou à une personne majeure dûment mandatée par ceux-ci et justifiant de son identité. Le goûter des enfants est obligatoire et sera fourni par les parents. Des jeux sont proposés aux enfants et un espace "étude" est mis en place pour les élèves qui désirent faire leurs devoirs.

Depuis 2009 : Possibilité de régler le point accueil par CESU (Chèque Emploi Service Universel) pour les enfants de moins de 6 ans. Contacter la secrétaire, Chantal Hervet au 02 37 49 82 78 pour de plus amples renseignements.

Le Personnel du regroupement :

Onze personnes employées à temps partiel :

- Deux chauffeurs de car,
- 3 personnes chargées de la confection des repas sur chaque site,

- 3 personnes chargées de la surveillance des points d'accueil,
- 2 personnes qui assistent les enseignantes des classes maternelles,
- 1 personne assure le secrétariat du syndicat.

La surveillance dans le car se répartit entre plusieurs personnes citées ci dessus.

A noter que le coût de scolarité (frais de personnel, fournitures scolaires, activités piscine....) s'élève à 1217 € par élève et par an, le transport scolaire à 159 € (Participation du Conseil Général de 80 % déduite).

Grève des enseignants :

Depuis la rentrée de septembre 2008, les communes de notre Regroupement Pédagogique sont tenues d'appliquer la loi n°2008-790 instituant un droit d'accueil à l'école en cas de grève des enseignants.

Cependant le personnel intercommunal n'étant pas formé pour accueillir de nombreux enfants, le service est ouvert aux seuls enfants dont les deux parents travaillent, il ne s'agit que d'un accueil.

Les services de car, la cantine et les points accueil sont assurés normalement. Il est demandé aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) à la mairie de l'école concernée par le mouvement de grève afin que le Syndicat Scolaire organise au mieux le service d'accueil.

→ AGENDA 21

Comme indiqué dans les feuilles de chou précédentes, la commune de Champrond s'est engagée dans une démarche de réflexion quant à la création d'un **AGENDA 21**.

Le conseil municipal souhaite vous présenter ce travail sur le développement durable à Champrond au cours d'une réunion publique à laquelle vous êtes tous conviés le :

**VENDREDI 28 OCTOBRE À 20H30
A LA SALLE DES FÊTES**

Elus des conseils municipaux qui sont délégués auprès du syndicat scolaire :

Champrond-en-Gâtine : Eric Legros, Marie France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal

Montlandon: Francis Fezard, Bruno Lecomte, Marie Laure Gauthier, Agnès Vaissier

Montireau : Marylène Chevalier, Didier Gillet, Jean-Paul Seigneuret, Franck Huet

Saint Victor du Buthon : Jean-Michel Cerceau, Christophe Bordier, Yvette Chaillou, Brigitte Guérin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

8 705 REPAS À LA CANTINE SCOLAIRE ONT ÉTÉ PRÉPARÉS SUR L'ANNÉE 2010-2011

LA FEUILLE INFOS

🌿 Du côté des associations 🌿

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE.

Un petit air de culture...

La sortie « Orient-Occident » du 17 Juin s'est très bien passée, même si les participants sont rentrés chez eux avec un objectif : aller se reposer !!! Départ à 8H30 à bord de deux « Ford Escort » spacieuses et confortables, conduites par Daniel d'une part, Véronique de l'autre. Un temps splendide nous a accompagnés tout au long de la journée et, par des routes de campagne adorables, nous avons atteint notre première étape : le

Prieuré St Michel à Crouettes pour visiter les jardins sous la houlette de M. Jean-Pierre Ulrich, le propriétaire des lieux. Chacun a pu, à loisir, noter les noms de plantes originales pour embellir son propre jardin !
Puis excellent déjeuner au restaurant de la Couronne à Vimoutiers, avant la visite du Centre Bouddhiste Tibétain « Vajradhara Ling » à Aubry le Panthou, où nous avons pu admirer le « stoupa », le moulin à prières géant et le magnifique temple orné de « thangkas » (peintures sacrées sur soie).
C'est ensuite la ferme cidricole de Cutesson qui nous a accueillis et a permis une halte rafraîchissante pour une dégustation des différents sortes de productions maison – cidres, poiré et jus de pomme.
La journée s'est terminée à la Fromagerie Durand- la seule fromagerie encore en activité à Camembert même.
Nous avons tous été surpris du temps et du travail que demande la fabrication d'un fromage !
Retour à Champrond vers 20H30 – épuisés mais ravis !

Cette année, l'Association fêtera ses vingt ans d'existence.

L'ASSEMBLEE GENERALE QUI SE TIENDRA A LA SALLE DES FETES LE SAMEDI 15 OCTOBRE A 18H sera cette année suivie d'un repas périgourdin. Toutes les réservations sont à effectuer au 02.37.49.85.33 ou au 02.37.49.83.23.

Grâce à une subvention du Crédit Agricole, **LES TROIS REPRESENTATIONS DU PETIT THEATRE, PREVUES LES 2, 3 ET 4 DECEMBRE** seront suivies par un Verre de l'Amitié offert à tous les spectateurs.

Le concert de chants de Noël, suivi de sa dégustation de vin chaud et de « petits cochons de Champrond » aura lieu en l'Eglise Saint Sauveur à 17h30 le Samedi 10 Décembre.

En 2012, la soirée poèmes aura lieu le Vendredi 30 mars. Le lendemain, Samedi 31 aura lieu un concert du Madrigal du Perche en l'Eglise Saint Sauveur et la traditionnelle Foire aux livres se déroulera le Dimanche 2 Avril.

Yoga Saison 2011 - 2012

L'Association « Un Petit Air de Culture » propose des cours de yoga donnés tous les lundis soir en la Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine par Malika Contrel.

Les cours ont lieu de 18H45 à 19H45.

Tous renseignements et inscriptions au 02 37 49 83 23
ou auprès de Malika Contrel au 06 03 85 83 15



Les petites Mains

Les ateliers : patchwork-boutis-dentelle aux fuseaux-cuisine-pergamano-broderie reprennent !



Nous nous réunissons le lundi après midi à la salle associative au-dessus de la mairie à 14h.

A partir de janvier : cours de couture, En programmation : cours de tapisserie
N'hésitez pas à vous inscrire !!!

Pour tout renseignement : Marie France Beauchet 02 37 49 86 67

CKBFA

Nouveauté ! **FITNESS / AEROBIC**

L'association CKBFA propose une nouvelle activité sur notre commune.

Cours de Fitness / Aerobic le jeudi soir de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes.



Début des cours le 29 Septembre 2011

i Danse et Rêve !

Atelier CIRQUE c'est la rentrée !

C'est la rentrée pour Atelier CIRQUE !!

L'Association DANSE ET RÊVE annonce le planning pour la saison 2011 – 2012

Dès le 23 Septembre à 17H00 à la salle des fêtes de Champrond en Gatine

- 1er Groupe de 17h00 à 18h00 pour les enfants de 3 à 6 Ans
- 2eme Groupe de 18h00 à 19h15 pour les enfants de 6 à 12 Ans
- 3eme Groupe de 19h15 à 20h30 pour les confirmés.

>>>> Venez découvrir cette activité accessible à tous les jeunes.

N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables de cette association

Mr BES Olivier : 06 19 61 76 53

Me DA CRUZ ALVES Virginie : 02 37 49 88 23 ou 06 15 38 37 93



i Comité des fêtes €

UNE BELLE FÊTE DU 14 JUILLET 2011 SOUS LE SOLEIL



Cette année, le beau temps était avec nous !

Plus de 70 personnes ont répondu "présent" au repas du 13 Juillet au soir. Un véritable moment convivial suivi de la retraite aux flambeaux et du traditionnel feu d'artifice.

La municipalité félicite Jérôme Granger pour la qualité de la prestation qui a duré environ 12 minutes. Un exploit pour notre petite commune.

Le Bal populaire s'est déroulé dans une ambiance sympathique grâce à l'orchestre "**Gramophone**".

Le concours de pêche (pour les matinaux), puis suivi de notre barbecue a retardé de quelques minutes le départ des chars. Le défilé a perturbé un peu la circulation dans le village pour le plaisir des yeux de chacun, y compris les touristes de passage.

Le comité des fêtes remercie les bénévoles, les comités des fêtes de La Loupe, Saint Eliph, et communes voisines.

BROCANTE SAINT SAUVEUR 2011

Un record d'affluence pour cette édition 2011 de la brocante de la Saint Sauveur de la commune de Champrond-en-Gâtine.

Le beau temps était de la partie. De nombreux exposants ont répondu présent.

Le public était au rendez-vous !



COMITE DES FETES

Champrond-en-Gâtine

Vous propose son

1er LOTO

Samedi 8 Octobre 2011 à 20h00

Salle des Fêtes

(ouverture des portes à 19h)

TV LCD 32 " TNT
LOT OUTILLAGE
APPAREIL PHOTO NUMERIQUE
CAFETIERE EXPRESSO
LECTEUR MP3
LECTEUR DVD PORTABLE
MICRO CHAINE
BON D'ACHAT LECLERC
NOMBREUX AUTRES LOTS

6 parties ..3 lots par partie ...dont 2parties enfants

4€ le carton ..10€ les 3 ...20€ les 7

Partie enfants 2€le carton

Réservations



02.37.49.85.33 (N.CAILLARD)

06.64.27.35.34 (C.HENICHARD)

02.37.49.86.67 (M-F. BEAUCHET)

BUVETTE, CREPES et SANDWICH sur place

imprimé par nos soins

LE PERCHE ASSOCIATION FOOTBALL

Suite aux bons résultats des années précédentes et l'excellent comportement de l'équipe cette année Nous souhaitons poursuivre pour l'année 2011-2012 et obtenir les meilleurs résultats possibles. Le bon comportement d'ensemble de notre équipe, le respect de l'adversaire et du règlement UFOLEP, nous permet de continuer dans cette voie.

Le football UFOLEP se pratique à 7 joueurs le dimanche matin, sans arbitre avec simplement La contrainte du règlement à respecter.

Toutes les personnes intéressées et qui souhaitent venir nous rejoindre peuvent prendre contact

Aux Tél. 02.37.49.83.89 Mr COHU
02.37.49.80.20 Mairie

Saison 2011-2012

U.F.O.L.E.P. 28
10, avenue de Bretagne
BP. 51079
28302 MAINVILLIERS Cedex.
Tél : 02/37/84/05/92

Poule 8

2 OCTOBRE		9 OCTOBRE		16 OCTOBRE	
Bouglainval 2	Gué 1	Bouglainval 2	Francourville 1	Bouglainval 2	Champrond G.
Francourville 1	Clévilliers 1	Champrond G.	Gué 1	Francourville 1	LeThieulin
Champrond G.	Spartack Berchères	Clévilliers 1	Le Thieulin	Spartack Berchères	Gué 1
Le Thieulin	Clévilliers 3	Spartack Berchères	Clévilliers 3	Clévilliers 1	Clévilliers 3

23 OCTOBRE		6 NOVEMBRE		13 NOVEMBRE	
Le Thieulin	Bouglainval 2	Clévilliers 1	Bouglainval 2	Le Thieulin	Spartack Berchères
Gué 1	Francourville 1	Spartack Berchères	Francourville 1	Francourville 1	Champrond G.
Clévilliers 1	Spartack Berchères	Le Thieulin	Champrond G.	Gué 1	Clévilliers 1
Champrond G.	Clévilliers 3	Clévilliers 3	Gué 1	Bouglainval 2	Clévilliers 3

20 NOVEMBRE	
Spartack Berchères	Bouglainval 2
Champrond G.	Clévilliers 1
Gué 1	Le Thieulin
Clévilliers 3	Francourville

Vous pourrez trouver l'intégralité du règlement UFOLEP sur le site internet de la commune.

Les paniers d'Aligre

NOUVEAU à CHAMPROND en GÂTINE !

L'association qui réunit producteurs et consommateurs à 20km autour de La Loupe



**POUR S'INSCRIRE OU S'INFORMER
POUR MANGER LOCAL ET RESPONSABLE**

DISTRIBUTIONS :

Ancienne Gendarmerie
Rte nationale
Champrond en Gâtine

De 17h30 à 19h30 le Mardi

Renseignements : Mme HENICHARD-0664273534

Mail : assolespaniersdaligre28240@orange.fr

Blog : paniersdaligre.canalblog.com



Rando du 12 juin 2011

38 personnes ont répondu présentes en ce grand Week-end de Pentecôte et se sont inscrites pour participer à notre randonnée. Le beau temps était au rendez-vous et tous ont apprécié nos jolis chemins et nos charmantes petites routes tout au long des 3 parcours proposés : 10, 16 et 20 km. En parallèle, nous organisons un concours photo de la plus insolite prise sur le parcours.

Le jury regarda avec attention tous les clichés le mardi 14/06/11 au soir. Après une longue concertation, la photo prise par Emmanuelle LEGRAND de St Victor de Buthon a remporté le 1er prix. Le second prix a été attribué à Danielle LOPEZ de Champrond en Gâtine. Le 3ème prix a été attribué à Alain SORBE de Champrond en Gâtine. La sélection des photos a été faite en fonction de la qualité, de l'originalité.

Le 1er gagna un vol d'initiation d'ULM avec Guy WARDAWOIR et 1 repas à la Table du Perche à Champrond, le 2ème gagna 2 repas à la Croix Blanche à Combres et le 3ème gagna 1 panier garni offert par la boulangerie de Champrond. Les prix ont été remis samedi 18 juin 2011 à 11h00 à la bibliothèque de Champrond.

Merci à tous les participants et à bientôt sur une prochaine Rando de Perchemin

Le président: Luc LIARD

Résultats du concours photo



À Du côté des artisans et commerçants À

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE OU HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE A VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)

Nouveaux horaires pour le restaurant le SEBASTOPOL

Le restaurant bar pizzeria "Le SEBASTOPOL" vous accueille tous les jours :

- Lundi de 10h00 à 15h00
- Mardi de 10h00 à 15h00
- Mercredi de 09h00 à 15h00
- Jeudi de 10h00 à 15h00
- Vendredi de 10h00 à 15h00 et de 18h30 à 22h00
- Samedi de 10h00 à 15h00 et de 18h30 à 22h00
- Dimanche de 11h30 à 15h00



Nombreux menus variés, choix important de pizzas dans un cadre convivial et chaleureux.
Possibilité de banquets, mariages, anniversaires, ...

Pour tous renseignements : 02 37 49 80 02

Vente de lait cru à la ferme



GAEC BEAUDOUX

Le bois Landry Beaudoux
28 240 Champrond en Gâtine

Tél : 06.14.56.25.45

Le mardi et le vendredi de 18h à 19h

0.80 €/litre

Pensez à apporter les récipients pour le lait



Nouveaux horaires pour Le d'Aligre Bar - Tabac - Loto - Point Poste

☒ du lundi au vendredi
de 6 h 30 - 20 h

☒ samedi
7 h 30 - 20 heures

☒ dimanche
8 h - 12 h 30
16 h 30 - 18 h

⇒ Fermé le mercredi

✧ Etat civil ✧

Naissances :

- LATIMIER Eléna le 25/09/2011
- JAVOY Gwendal le 09/06/2011
- HENICHARD Malo le 21/04/2011



Décès :

- GRANGER Jeanne le 30/06/2011
- LARUE Thérèse le 05/07/2011
- BINET Odette le 13/09/2011



Mariage :

- GUILLET Cyrille et DOBIS France le 28 mai 2011 à La Génétouze (Vendée)
-

✧ Un peu d'histoire sur Champrond en Gâtine ✧

L'ECOLE ... 7ème partie



Carte postale datant de 1906

Les écoles maternelles ne sont pas rangées dans les écoles publiques un petit mot sur les cours d'adultes qui ont débutés en 1873 à l'école des garçons.

N rappel pour dire que l'école fut communale en 1870, laïcisée en 1902, qu'un nombre important d'instituteurs se sont succédés jusqu'à nos jours ce sont des artistes de l'enseignement, nous formant l'esprit en nous inculquant des connaissances primordiales, nous leur devons respect, gratitude...

Depuis 1991 les instituteurs formés dans les anciennes écoles normales sont progressivement remplacés par les professeurs des écoles formés dans les IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), ou intégrés dans ce nouveau corps.

Au 21^{ème} siècle, siècle au cours duquel l'accélération fulgurante des progrès techniques (électronique, informatique, station de travail, l'internet...), des inventions, des découvertes.

Une étude mériterait d'être faite, sans penser aux perspectives d'avenir il est difficile de se prononcer vue l'amélioration technologique quotidienne, quels seront les outils les moyens utilisés pour l'instruction à la mie 21^{ème} ne nous engageons pas dans le domaine des perspectives à court ou à long terme, ayons les pieds sur terre, l'instruction nous semble quotidienne, mais les règles de base, les lois, les principes, les théorèmes...ne changerons pas

Jean Taquet

LA FEUILLE PRATIQUE

• Les services communaux et intercommunaux •

≈ Mairie de Champrond en Gâtine ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.

≈ Déchetterie ≈

HORAIRES DÉCHETTERIE ST ELIPH

HORAIRES D'ETE du 01 MARS 2011 au 30 OCTOBRE

Lundi	: FERMÉE
Mardi	: 09 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30
Mercredi	: 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi	: 13 h 30 à 18 h 30
Vendredi	: 13 h 30 à 18 h 30
Samedi	: 09 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30
Dimanche	: 09 h 00 à 12 h 00

HORAIRES D'HIVER du 2011 au 1 NOVEMBRE au 01 MARS 2012

Lundi	: FERMÉE
Mardi	: 09 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi Jeudi	: FERMÉE
Vendredi	: 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	: 09 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30
Dimanche	: FERMÉE

Fermée les jours fériés

≈ Ramassage des ordures ménagères ≈

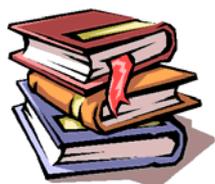


Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi ainsi que le mardi pour les hameaux suivants : *les Cornets, le Grand Bois Landry, le Petit Bois Landry, la Suarderie, le Petit Beauvais, le Grand Beauvais et les Orgeries*. Les semaines où il y a un jour férié, le jour de ramassage est décalé au lendemain. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir. **Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.**

≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Bibliothèque municipale ≈



Amis lecteurs, vous pouvez dorénavant trouver sur le site internet de la commune la liste complète des ouvrages appartenant à notre bibliothèque municipale avec les titres des dernières acquisitions !!!

Nous vous rappelons également que la bibliothèque départementale nous aide en nous prêtant régulièrement des ouvrages afin de compléter nos rayons. Nous vous invitons donc à venir flâner de façon régulière dans nos locaux.

↳ Vous êtes à la recherche d'un ouvrage particulier...

↳ Vous devez faire un dossier sur une thématique bien spécifique...

↳ Venez nous voir et nous réserverons à la bibliothèque départementale les livres dont vous avez besoin !

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous les habitants, le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 à 12h.

Après-midi contes sur le thème de l'Automne

le samedi 29 octobre à 16 h à la Bibliothèque

suivi d'un goûter.



CET ESPACE PUBLIC DISPOSE D'UN ACCÈS GRATUIT À INTERNET
ACCESSIBLE AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE.



≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week end, vous pouvez contacter M. TAQUET Jean au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

Pour avoir sa facture d'eau ajustée

au réel de votre consommation et non sur une estimation,

**PENSEZ DÈS À PRÉSENT ET JUSQU'AU 20 NOVEMBRE 2011,
à relever votre compteur et à transmettre son index à la mairie.**

• Numéros infos et permanences utiles •

↳ Numéros utiles

SECURITE :		HOPITAL MAISON DE RETRAITE LA LOUPE :	
S.A.M.U	15	02 37 29 33 11	
POMPIERS	18	CHIRURGIENS – DENTISTES LA LOUPE :	
GENDARMERIE	17	Cabinet du Docteur SACCENTI	02 37 81 05 12
MEDECINS DE LA LOUPE :		KINESITHERAPEUTES LA LOUPE :	
Docteur Daniel BIGARD	02 37 81 21 18	Cabinet BLANCHET – COUSIN	02 37 81 13 92
Docteur Michèle CASADEI-PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet LAUNAY (Ostéopathe)	06 67 92 22 53
Docteur Philippe PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet Gilles TOULEMONDE	02 37 81 30 11
Docteur Jacques LYSZLIEWICZ	02 37 81 17 48	OPTICIENS LA LOUPE :	
Docteurs Monique et Roger SERRY	02 37 81 19 46	Ph. JAMET, Optique du Gros-Chêne	02 37 81 16 19
Docteur SDROBIS BODGAN VASILE	02 37 81 21 18	Optique PIGEARD	02 37 81 07 12
INFIRMIERES DE LA LOUPE :		VETERINAIRE :	
Cabinet Mesdames : BRIEND – DUPIN	02 37 81 04 88	Dr. Joseph RWANYAGAHUTU	02 37 81 04 66
Cabinet V. DOLLEANS	02 37 81 06 58	ENSEIGNEMENT :	
Cabinet C. GONSARD	02 37 81 09 04	Collège Jean Monnet	02 37 53 58 70
PHARMACIENS DE LA LOUPE :		Ecole Champrond-en-Gâtine	02 37 37 31 57
Pharmacie CENTRALE	02 37 81 19 89	Syndicat scolaire	02 37 49 82 78
Pharmacie de l'ETRIER	02 37 81 13 19	LA MAISON DES P'TITS LOUPS	
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LA LOUPE :		3 rue Henri Dunant à la Loupe	02 37 29 45 68
10, Place Vauban	02 37 81 30 00	SYNDICAT D'INITIATIVE	02 37 81 24 00
AMBULANCES LA LOUPE :		COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE	02 37 81 29 59
Ambulance Assistance Secours		SNCF	36 35
SARL LE VERN	02 37 81 24 59		
Ambulances Loupéennes	02 37 81 15 66		
SIAP	02 37 29 09 29		

↳ permanences

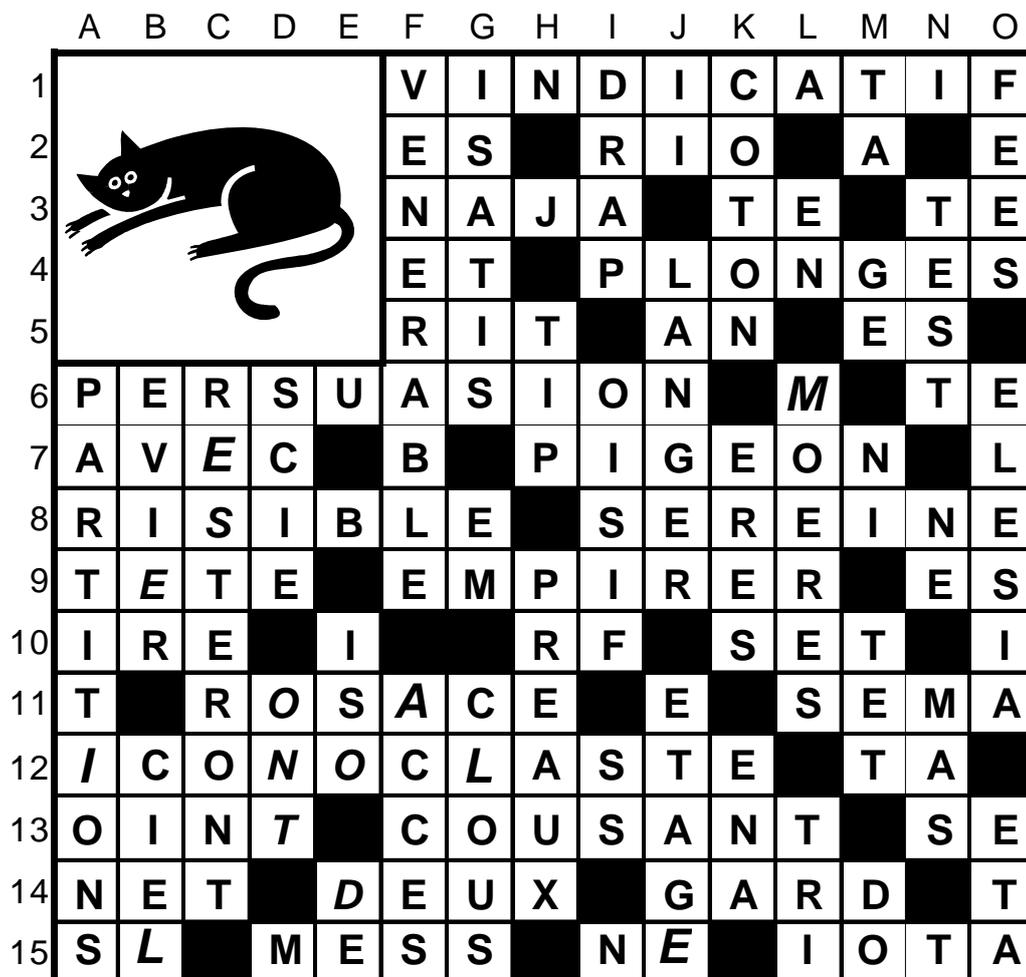
Association / organisme	Responsable	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)		Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59 Fax : 02 37 81 14 51
ASSEDIC		Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)		Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29

Conseiller Général	Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)		4 ^e vendredi des mois de janvier- mars-mai-juillet septembre-novembre	Mairie 15h30 – 16h30 La Loupe	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Mme Haudebourg	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Mme Prioville	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS		1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA		S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE		Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
SYNDICAT D'INITIATIVE		Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00

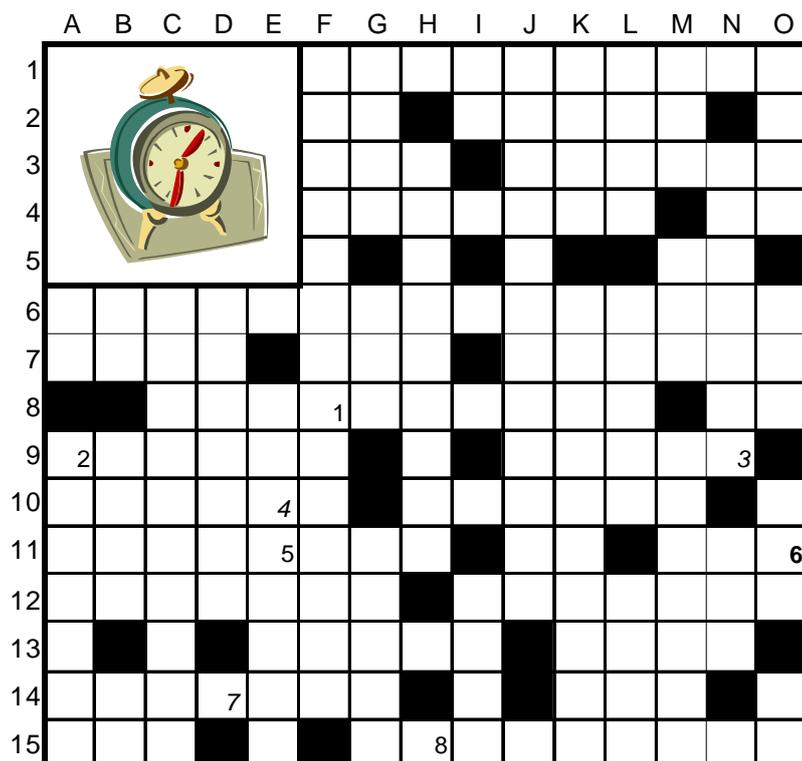
LES MOTS CROISÉS de GUY DEMANGE

Solution de la grille N° 24

Le mot caché était : MEDAILLE



Grille N° 25



Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante :

«Près d'un opéra parisien »

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

HORIZONTALEMENT

1. Caractère d'un droit que son titulaire ne peut transférer à d'autres.
2. Adverbe – Défigurée.
3. La première de toutes – Matrice.
4. Elles ne sont pas toujours bonnes à dire – Note.
5. Article.
6. Donnant un caractère industriel à une entreprise.
7. Petit morceau de terre – Condiment – Permet le repos .
8. Remettent en caisse – Participe.
9. Qui n'a pas la notion des prescriptions morales – A moi.
10. Découpé en forme de doigts – Ancienne ville de Mésopotamie.
11. Inertes – Interjection – Prise d'eau.
12. Vases sacrés – Stupéfait.
13. Peintre d'Ostende – Il joue le rôle d'un diaphragme
14. Ville d'Italie – Unité monétaire scandinave.
15. Chez les gnostiques, esprit émané de l'intelligence éternelle – Rétribuer.

VERTICALEMENT

- A. Deux romains – Excès de graisse dans l'organisme..
- B. Situation lunaire – Sapa – Fleuve italien.
- C. Action de manquer à la règle.
- D. Qui a rapport à l'utérus.
- E. Spectacles qui ont lieu l'après midi.
- F. Sans échappatoire.
- G. Donne naissance à un glacier – Partie d'une vallée envahie par la mer – Envol.
- H. Rauques.
- I. Article arabe – Pied de veau.
- J. Mode de déplacement des oiseaux.
- K. Il peut avoir un aspect pittoresque – Elle se produit dans une électrolyse.
- L. Poissons – Vues – Vagabonde.
- M. Berceau – Fatigué – Bâtiment qui servait autrefois à un commerce très spécial.
- N. Insectes lépidoptères – Légumineuses.
- O. Crochet – Etat physiologique bien perturbé – Céréale – Conjonction.